



Syndicat **Force Ouvrière** DGFIP
Section locale **FO** DGFIP62
DDFiP du Pas de Calais 62000 ARRAS

☎ : 06.04.40.51.41
@ : fo.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr
🌐 Site web : www.fo-dgfip-sd.fr/062/

“ Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu ” Bertolt Brecht

CAPL n°1 du 30 juin 2017 recours Compte-rendu

La CAPL, présidée par Isabelle Jouinot, adjointe à la responsable du pôle État, Stratégie, Ressources, s'est ouverte à 9h30.

12 recours étaient à l'ordre du jour sur 15 recours formulés devant l'autorité hiérarchique.

La CAPL avait à examiner 9 recours en N-1 et 6 en N-2.

En deux ans, le nombre de recours a donc été multiplié par 2.

La Direction a annoncé avoir mis en réserve : 1 R2 et 5 R1.

Sur les 12 dossiers à l'ordre du jour, 5 souhaitaient à la fois une valorisation des appréciations professionnelles et une accélération d'avancement (R1 ou R2), pour les 7 autres recours, 6 demandaient une réduction de la cadence d'avancement tandis qu'un demandait une valorisation des appréciations professionnelles.

A l'issue des débats, des évaluations ont été améliorées sur le plan des appréciations littérales et les 5 R1 et le R2 ont été distribués.

Pour chaque dossier, il est procédé à un vote pour les appréciations obtenues ou maintenues et un autre vote pour la réduction d'ancienneté obtenue ou maintenue, soit 17 au total.

Les élus **F.O.**-DGFIP 62 :

Titulaires

Delphine MORTELETTE et Michaël MILLOT

Suppléants

Anne-Lyne LISOWSKI et Hervé DANNEELS

Rejoignez **FORCE OUVRIERE** – Le syndicat qui reste un syndicat

1^{ère} Organisation Syndicale dans la Fonction Publique d'Etat

1^{ère} Organisation Syndicale à la DDFiP du Pas-de-Calais